



VERSAILLES

Conseil de quartier Saint-Louis

Compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2022

Présentation de l'offre scolaire à Versailles et particulièrement dans le quartier Saint-Louis, présentation du projet éducatif par Claire Chagnaud-Forain, Maire-Adjoint déléguée à l'Enseignement, aux Activités périscolaires et à la Restauration.

Voir intervention en annexe.

Finalisation des carrés

Le passage piéton du carré à la Fontaine a été réévalué par le conseil de quartier qui a fourni deux hypothèses de travail, déplaçant le passage piéton dans l'axe de la Fontaine et sans suppression de places. La deuxième hypothèse prévoit des bornes de recharges électriques, ce qui nécessiterait de faire passer des gaines dès maintenant (ndlr : les gaines sont bien passées). Voir plan en annexe.

Ces hypothèses ont été transmises dès le 6 octobre aux services municipaux, tenant compte de l'agenda des travaux. Une décision sera prise prochainement, le changement de place du passage piéton demandant un accord de l'ABF.

Bois Saint-Martin (ONF) : sécurité et propreté (Philippe Pain) :

Ce sujet n'a pas été perçu comme prioritaire au niveau de la propreté.

Commission environnement : transition énergétique, nouvelles pratiques écologiques ?

Présentation par Philippe Pain

Dans le cadre des enjeux prochains sur le tri des déchets à la source au 1er janvier 2024, (bio déchets) Philippe Pain propose d'ajouter ce thème à la commission environnement, crucial pour les citoyens puisqu'il s'agit de diminuer notre volume de déchets et de mieux les valoriser.

Le sujet du compostage en ville gardera bien sûr toute sa dimension car il sera complémentaire pour la réussite du tri à la source.

Il s'agira de communiquer sur le sujet avec les habitants pour qu'ils prennent conscience de ces enjeux environnementaux.

Dans cette commission les sujets de propreté urbaine seront aussi très importants.

Philippe Pain a besoin de personnes convaincues pour faire vivre cette commission et demande qu'elles se manifestent directement à lui dès maintenant.

Il proposera prochainement plusieurs dates possibles de réunion.

Problèmes de la rue de Satory

Présentation par Philippe Pain.

Les membres du conseil de quartier redisent leur souhait de travailler sur l'ensemble des problèmes concernant cette rue : voisinages, circulation.

Philippe Pain précise qu'avant de convoquer les commerçants concernés, il organisera une réunion avec les habitants et membres du conseil habitants de cette rue.

Il proposera prochainement plusieurs dates possibles de réunion.

Motos sur le trottoir :

N'a pas eu le temps d'être traitée.

Survol en hélicoptère du quartier : fréquences trop élevées ?

À la suite du constat de l'augmentation des survols du quartier par les hélicoptères de la gendarmerie, la question se pose de la maîtrise des fréquences.

Le conseil souhaite inviter l'adjoint à la sécurité, M. Jean-Pierre de Roussane, pour en parler.

Sécurité dans le quartier (MP Bonnefont)

Le conseil est interpellé en séance par deux membres sur :

-Des cambriolages qui ont eu lieu rue de Satory et autres (mail du 23 septembre)

-Des cambriolages ou tentatives de cambriolages ainsi que des réseaux de prostitution qui exerceraient grâce à Airbnb.

Jean-Pierre de Roussane, Maire-Adjoint délégué à la Sécurité, nous fait savoir les points suivants :

- Les plaintes sont déposées au commissariat de police
- Le commissariat en informe la ville de manière anonymisée (statistiques) en fin de trimestre

La ville n'a donc pas accès aux dossiers de plaintes, couverts par le secret de la procédure judiciaire.

Par ailleurs, la répression de cette forme de délinquance reste très imparfaite. En septembre 2022, la police nationale a réussi à interpellé un groupe de cambrioleurs :

- S'agissant de mineurs, ils ont reçu un rappel à la Loi de la part du procureur et ont été remis en liberté,
- Ils sont arrêtés une nouvelle fois la nuit suivante par la police nationale ; ils doivent être maintenant en centre éducatif fermé ou ouvert.

En ce qui concerne les réseaux de prostitution, nous n'avons pas d'éléments tangibles. Plusieurs nuits de suite, la police municipale a reconduit hors de la ville une femme pouvant se livrer à ce genre d'activité, sans toutefois que des éléments d'infraction (proxénétisme, racolage) aient pu être relevés.

Jean-Pierre de Roussane reste à l'écoute de toute personne susceptible de lui rapporter des faits tangibles.

Le conseil souhaite l'inviter pour évoquer plus longuement les questions de sécurité.

Voirie :

- Muret de la zone de bus rampe Saint-Martin

Sujet non traité faute de temps, sera vu en commission voirie

- Passage piéton 38 avenue de Sceaux : ralentisseur envisagé

Les services ont reçu la remarque de vitesses élevées au niveau du passage piéton du 38 avenue de Sceaux (sortie du parking). Les relevés de vitesse confirment cette impression (les mesures de vitesses réalisées en octobre 2020 (et non 2006 qui était une coquille) indiquent une vitesse moyenne de 37 km/h et un V85 (vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des véhicules, de 47 km/h).

Il ne semble pas y avoir de riverains directs à cet endroit. De fait, les risques de nuisances sont minimisés.

Les services proposent l'installation d'un ralentisseur, de type coussin (du fait de la présence de nombreux bus qui apprécient peu les ralentisseurs de type plateau).

Ce sujet sera vu en commission voirie

Par ailleurs, des questions se posent pour la nouvelle rue de Tocqueville qui dessert la gare des Chantiers. Elle devait être réservée aux bus et de nombreuses voitures l'empruntent : voitures de la ville et taxis par exemple, qu'en est-il ? Cela fait augmenter la circulation sur l'axe du 38 avenue de Sceaux (voir questions diverses).

- Évaluation du passage piéton rue Henri de Régner au niveau de ND du Grandchamp
Satisfaction des riverains, feu vert pour abaisser le trottoir conformément à la réglementation MPR.

- Demande de passage en zone 30 de la rue de l'Indépendance américaine
À la suite du courrier de riverains reçu en mairie et demande présentée par VEI.

-La rue est actuellement limitée à 50 km/h et les vitesses pratiquées sont bien de cet ordre-là, sans excès notable toutefois.

-Il n'y a pas une accidentologie notable recensée sur cet axe.

-L'attente des riverains porte sur le bruit car il s'agit en effet d'un axe fortement circulé en entrée/sortie de ville.

-Traiter cet axe en « rue résidentielle » pourrait provoquer (à étudier) un report de trafic sur la rue de l'Orangerie et le centre du quartier Saint-Louis, ce qui n'est pas souhaitable car les activités piétonnes y sont plus importantes encore que rue de l'Indépendance Américaine.

-Le département des Yvelines a-t-il un projet de réaménagement de la RD 10 en sortie de ville ?

Le sujet est soumis aux services qui étudieront cette demande de classement en zone 30.

- Date commission voirie

La commission se réunira le mardi 8 novembre à 16h. RV et parcours à venir suivant ordre du jour.

- Prochains conseils : le 7 décembre, 8 mars, 7 juin

Questions diverses :

- La circulation rue de Tocqueville et son incidence sur le quartier

Le conseil de quartier fait la remarque qu'elle est empruntée par de nombreux autres véhicules que les bus, contrairement à ce qui avait été annoncé.

Elle est en effet autorisée, outre aux bus, aux services publics, mais pas aux taxis. Les comptages y indiquent un taux de poids lourds (PL) de 65%, confirmant donc qu'au moins 35% des véhicules ne sont pas des bus. En conséquence, les services avertissent la directrice de la Sécurité, dans l'hypothèse où des mesures pourraient être mises en œuvre.

Concernant l'évolution du trafic avenue de Sceaux, ces mêmes relevés (octobre 2020) indiquent 3237 véhicules/jour (dont 18% de PL) contre 3165 (15% de PL) en 2014 et 3851 en 2003. Aussi, on ne constate pas de hausse significative du trafic sur l'Avenue de Sceaux. En tout état de cause, l'avenue de Sceaux est tout à fait dimensionnée pour accueillir ce trafic, qui pourrait plus difficilement être reporté sur la rue des États-Généraux.

- Voitures en double file et problème des livraisons rue de l'Indépendance américaine

Des aménagements ont été réalisés l'année dernière afin d'autoriser le stationnement sur deux emplacements, de type « bateaux », spécialement aménagés devant les deux entrées de l'hôtel. En effet, le directeur de l'hôtel nous avait signalé avoir reçu de nombreuses amendes pour des véhicules de clients stationnant en double file.

Depuis, les services municipaux n'ont plus de remontées ni des riverains ni de l'hôtel.

Le service de la sécurité municipale est interrogé.

- Le croisement dangereux rue Mazière/rue de l'Orangerie : ne serait-il pas utile de refaire un relevé de vitesse suite aux aménagements ?

La commission voirie suit ce sujet

- « La Police municipale est injoignable »

Jean-Pierre de Roussane pourra répondre à cette interpellation lors de la réunion le 7 décembre (ainsi que sur les caméras, la mauvaise utilisation des Airbnb, la délinquance, le survol en hélicoptère du quartier, etc.)

- Quel est le plan de déploiement des véhicules électriques ?

La Présidente propose d'inviter Emmanuel Lion, Maire-Adjoint délégué à la Voirie et aux Mobilités, au conseil de quartier au printemps pour en parler.

Délégation éducation

Conseil de quartier Saint-Louis

Mercredi 5 octobre 2022

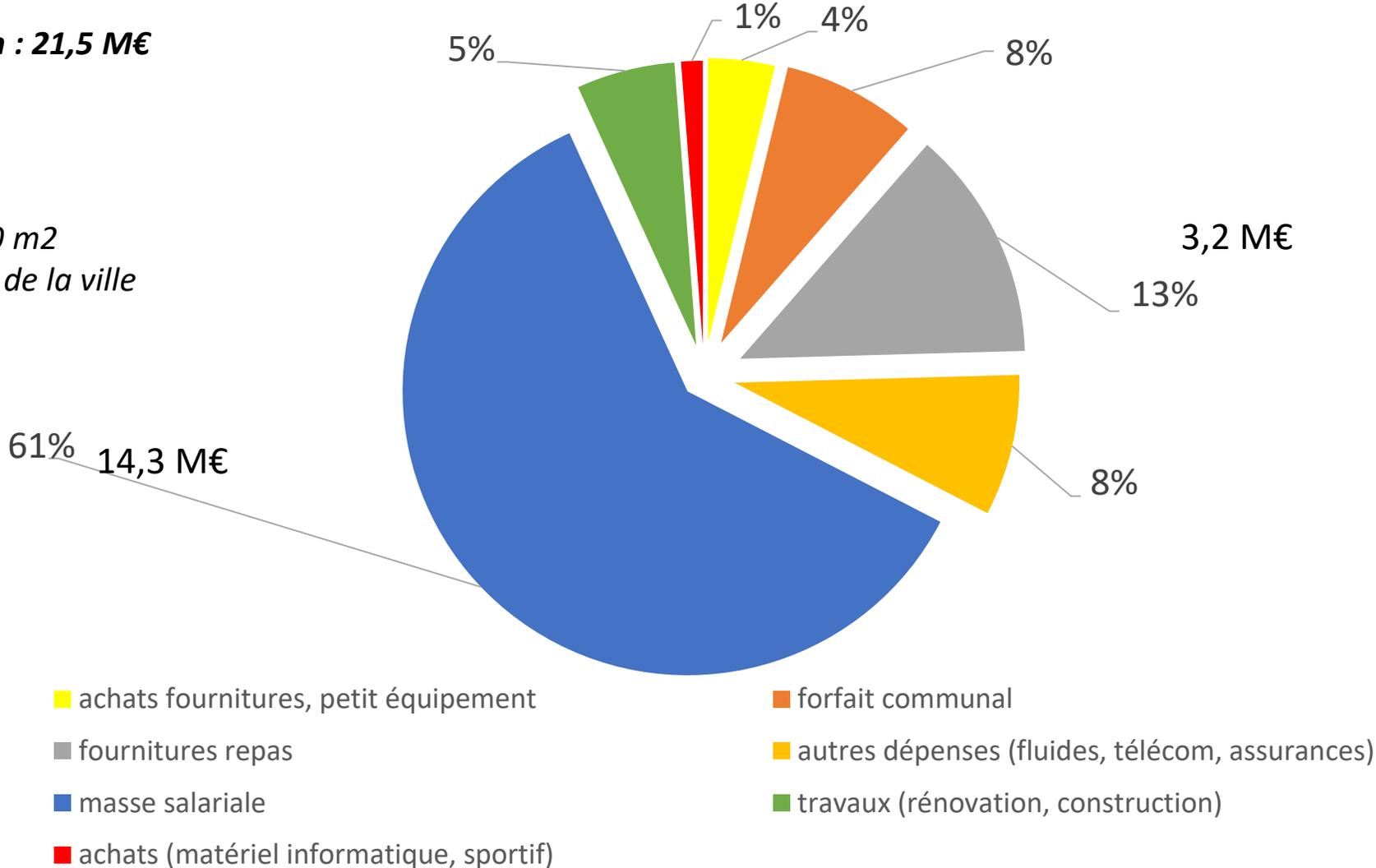
Les domaines d'intervention de la commune pour les écoles



Répartition du budget consacré à l'éducation

Budget consacré à l'éducation : 21,5 M€
en fonctionnement
1,6 M€ en investissement

Bâtiments : 80 000 m²
1/3 du patrimoine de la ville



Les inscriptions scolaires et périscolaires

- L'inscription scolaire
 - L'instruction est obligatoire pour tous les enfants entre 3 et 16 ans
 - Inscriptions en mairie à partir de mars, puis admission à l'école prononcée par le directeur d'école.
- Les demandes de dérogation de secteur scolaire
- Le suivi de l'obligation scolaire par le Maire
- L'inscription aux activités périscolaires

L'offre scolaire

- 34 écoles publiques du 1er degré (maternelles et élémentaires) :
16 maternelles, 17 élémentaires, 3 groupes scolaires
- 7 écoles privées sous contrat d'association
- 4 écoles privées hors contrat

soit environ 8300 élèves de 3 à 11 ans

Pour mémoire

- *5 collèges publics (2750) et 2 collèges privés sous contrat (970+1500)*
- *5 lycées publics (5000) et 3 lycées privés sous contrat (2300)*

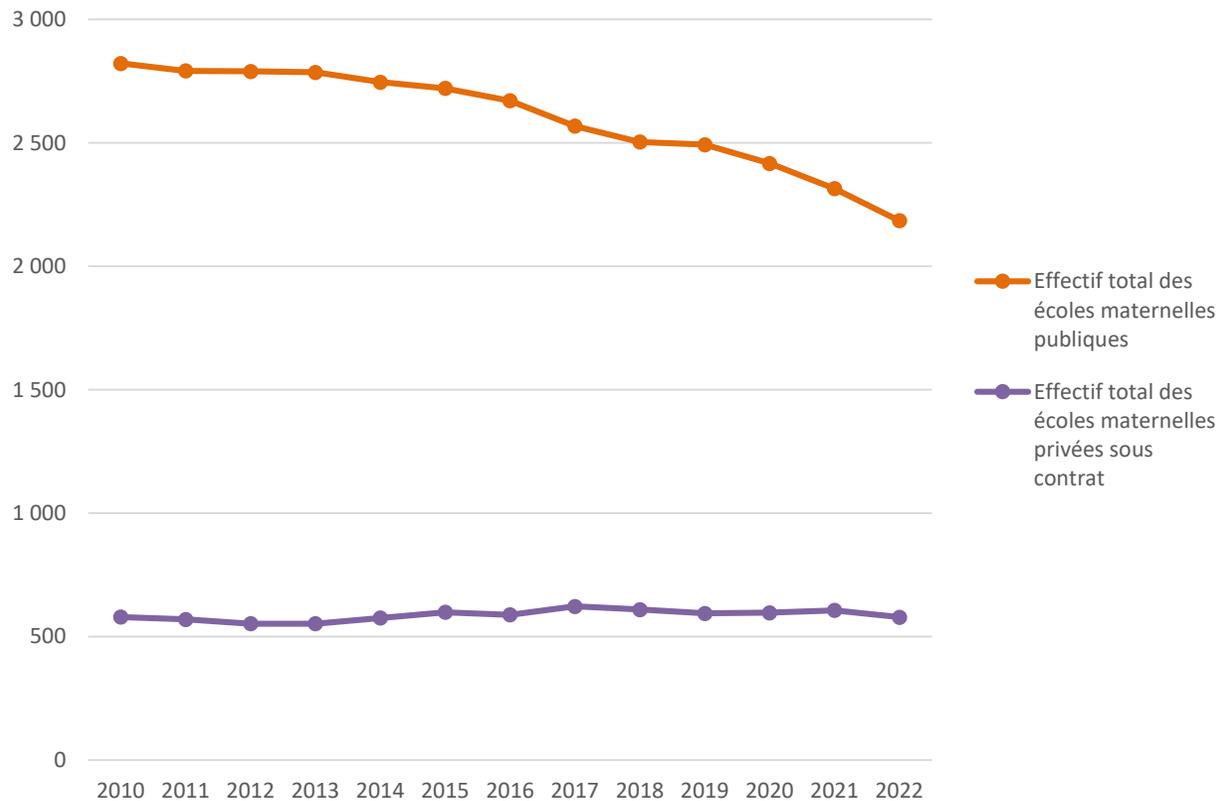
Effectifs scolaires 2022-2023

ECOLES MATERNELLES	GRANDS 2017	MOYENS 2018	PETITS 2019	T. PETITS 2020	TOTAL	NB CLASSES	Nb élèves / classe
ANTOINE RICHARD	36	44	34	0	114	5	22,80
COMTESSE DE SEGUR	27	41	30	0	98	4	24,50
DUNOYER DE SEGONZAC	35	33	39	0	107	5	21,40
HONORE DE BALZAC	34	43	50	0	127	5	25,40
LA FONTAINE	22	21	18	0	61	3	20,33
LA MARTINIERE	13	22	18	0	53	2	26,50
LE PETIT PRINCE	42	36	40	0	118	5	23,60
LES ALIZES	35	36	44	0	115	5	23,00
LES DAUPHINS	60	58	47	0	165	7	23,57
LES DAUPHINS - UEMA		7		0	7	1	7,00
LES LUTINS	67	64	59	0	190	8	23,75
LES MARMOUSETS	48	43	30	6	127	5	25,40
LES TROIS POMMIERS	44	36	41	0	121	5	24,20
PETITS BOIS / A. THIERRY	35	46	33	13	127	5	25,40
PIERRE CORNEILLE	43	50	43	0	136	6	22,67
RICHARD MIQUE	62	70	63	11	206	9	22,89
VAUBAN	43	44	35	0	122	5	24,40
VIEUX VERSAILLES	27	27	31	0	85	4	21,25
YVES LE COZ	33	44	36	0	113	5	22,60
TOTAL	706	765	691	30	2 192	94	23,32
						Moyenne hors classes	23,49

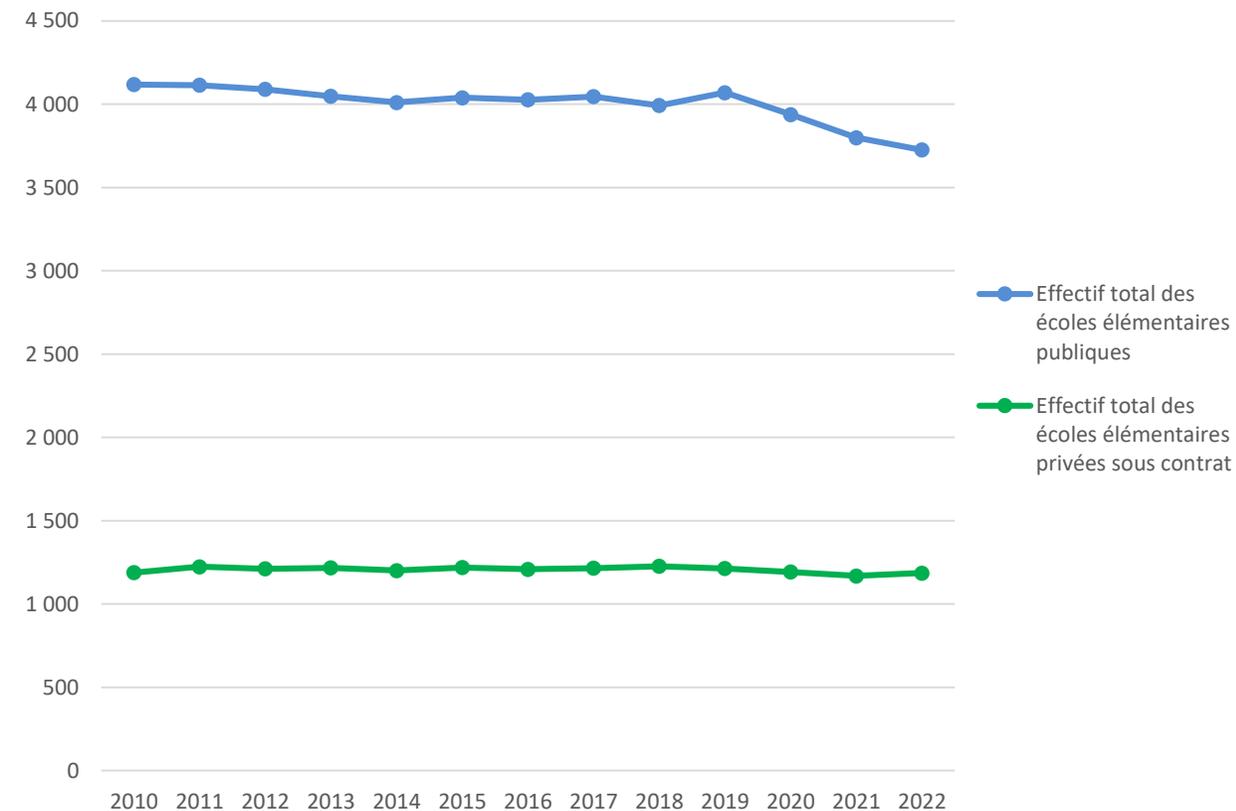
ECOLES ELEMENTAIRES	CM2	CM1	CE2	CE1	CP	TOTAL	NB CLASSES	Nb élèves / classe
CARNOT	36	40	38	28	31	173	7	24,71
CHARLES PERRAULT	35	33	23	32	33	156	6	26,00
CLEMENT ADER	25	38	37	29	36	165	7	23,57
COLONEL DE BANGE	52	57	61	53	55	278	11	25,27
EDME FREMY	51	50	55	56	56	268	11	24,36
LULLY / VAUBAN	36	47	35	44	33	195	8	24,38
LULLY / VAUBAN - CHAM	41	44	43	44	44	216	10	21,60
JEAN DE LA QUINTINIE	48	52	55	40	49	244	10	24,40
JJ. THARAUD	52	42	40	36	32	202	9	22,44
LA MARTINIERE	19	11	11	15	15	71	3	23,67
LA SOURCE	25	26	25	24	25	125	5	25,00
VILLAGE DE MONTREUIL	26	25	25	30	30	136	6	22,67
ULIS VILLAGE DE MONTREUIL	2	3	3	2	2	12	1	12,00
LES CONDAMINES	53	44	42	37	33	209	8	26,13
MARCEL LAFITAN	56	30	41	39	43	209	9	23,22
JACQUELINE FLEURY-MARIÉ	54	44	61	49	57	265	11	24,09
ULIS FLEURY-MARIÉ	4	4	2	1	0	11	1	11,00
PETITS BOIS / A. THIERRY	44	31	28	36	43	182	8	22,75
PIERRE CORNEILLE	54	41	45	49	46	235	10	23,50
WAPLER	35	29	33	28	32	157	7	22,43
WAPLER - Maitrise CMBV	8	11	12	5	0	36	2	18,00
YVES LE COZ	31	40	36	33	40	180	7	25,71
TOTAL	787	742	751	710	735	3 725	157	23,73
							Moyenne hors classes	24,13

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif total des écoles maternelles publiques	2 822	2 792	2 790	2 786	2 746	2 721	2 671	2 568	2 504	2 493	2 417	2 315	2 185
Effectif total des écoles élémentaires publiques	4 118	4 114	4 089	4 047	4 010	4 039	4 026	4 045	3 992	4 069	3 938	3 799	3 725
Effectif total des écoles publiques	6 940	6 906	6 879	6 833	6 756	6 760	6 697	6 613	6 496	6 562	6 355	6 114	5 910
Effectif total des écoles maternelles privées sous contrat	579	569	552	552	575	598	588	622	609	594	596	606	578
Effectif total des écoles élémentaires privées sous contrat	1 189	1 224	1 211	1 217	1 201	1 219	1 209	1 215	1 227	1 213	1 192	1 169	1 186
Effectif total des écoles privées sous contrat	1 768	1 793	1 763	1 769	1 776	1 817	1 797	1 837	1 836	1 807	1 788	1 775	1 764

Evolution des effectifs en écoles maternelles



Evolution des effectifs en écoles élémentaires



Effectifs scolaires Rentrée 2022-2023 Quartier Saint-Louis

Écoles publiques

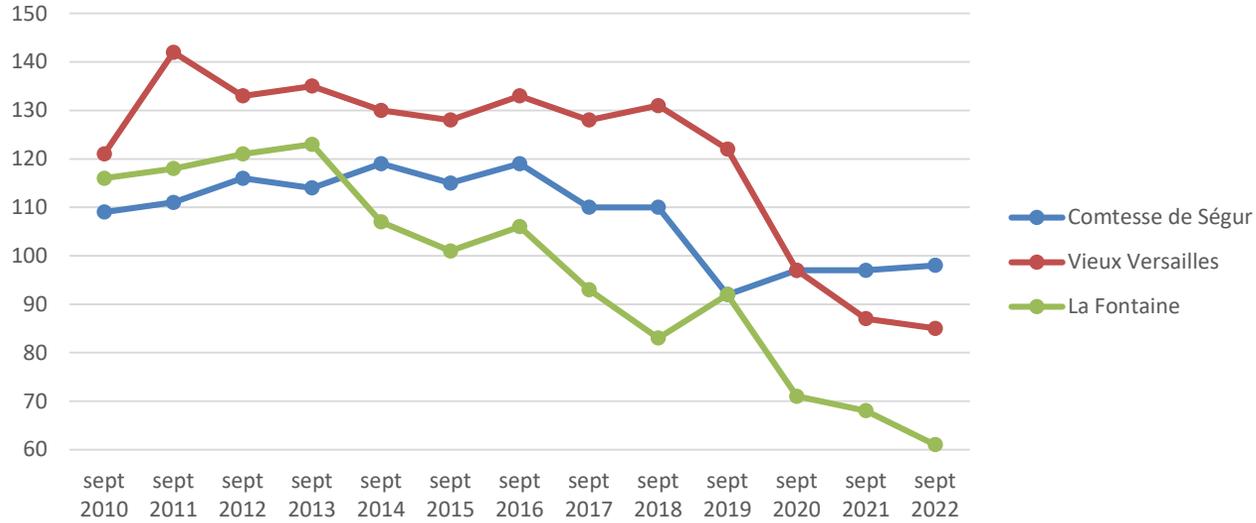
		sept 2010	sept 2011	sept 2012	sept 2013	sept 2014	sept 2015	sept 2016	sept 2017	sept 2018	sept 2019	sept 2020	sept 2021	sept 2022
écoles maternelles	publiques	346	371	370	372	356	344	358	331	324	306	265	252	244
écoles élémentaires	publiques	486	497	498	479	508	517	519	549	522	518	492	477	446
Totaux		832	868	868	851	864	861	877	880	846	824	757	729	690

Écoles privées sous contrat

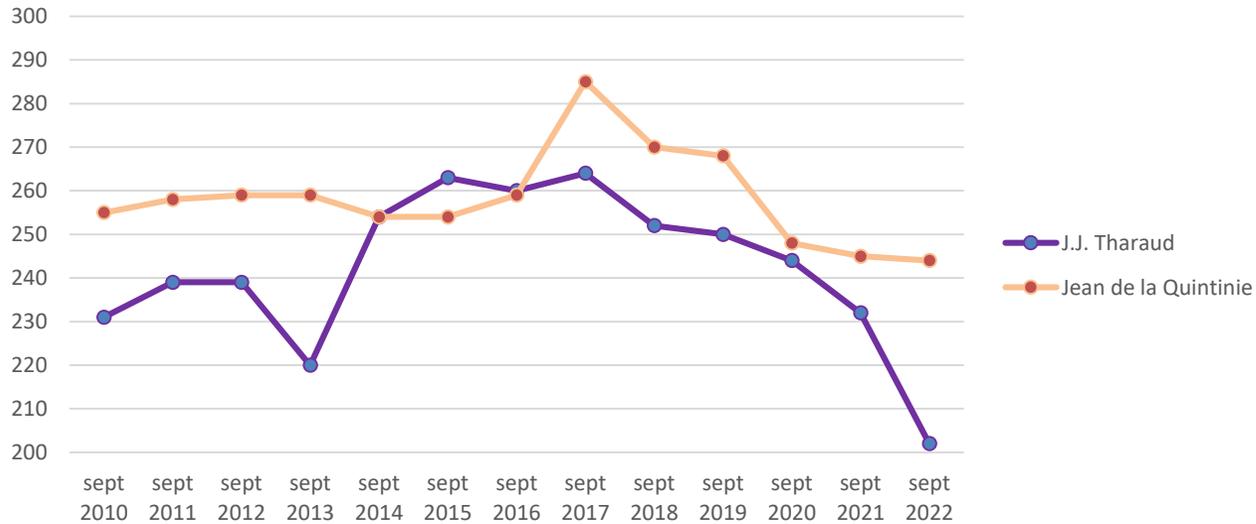
Ecoles maternelles	sept 2010	sept 2011	sept 2012	sept 2013	sept 2014	sept 2015	sept 2016	sept 2017	sept 2018	sept 2019	sept 2020	sept 2021	sept 2022
Sainte Marie des Bourdonnais	113	110	104	108	123	121	123	135	135	126	125	121	129
Quartier Saint Louis	113	110	104	108	123	121	123	135	135	126	125	121	129

Ecoles élémentaires	sept 2010	sept 2011	sept 2012	sept 2013	sept 2014	sept 2015	sept 2016	sept 2017	sept 2018	sept 2019	sept 2020	sept 2021	sept 2022
Sainte Marie des Bourdonnais	222	230	224	224	226	236	228	213	214	212	203	205	202
Quartier Saint Louis	222	230	224	224	226	236	228	213	214	212	203	205	202

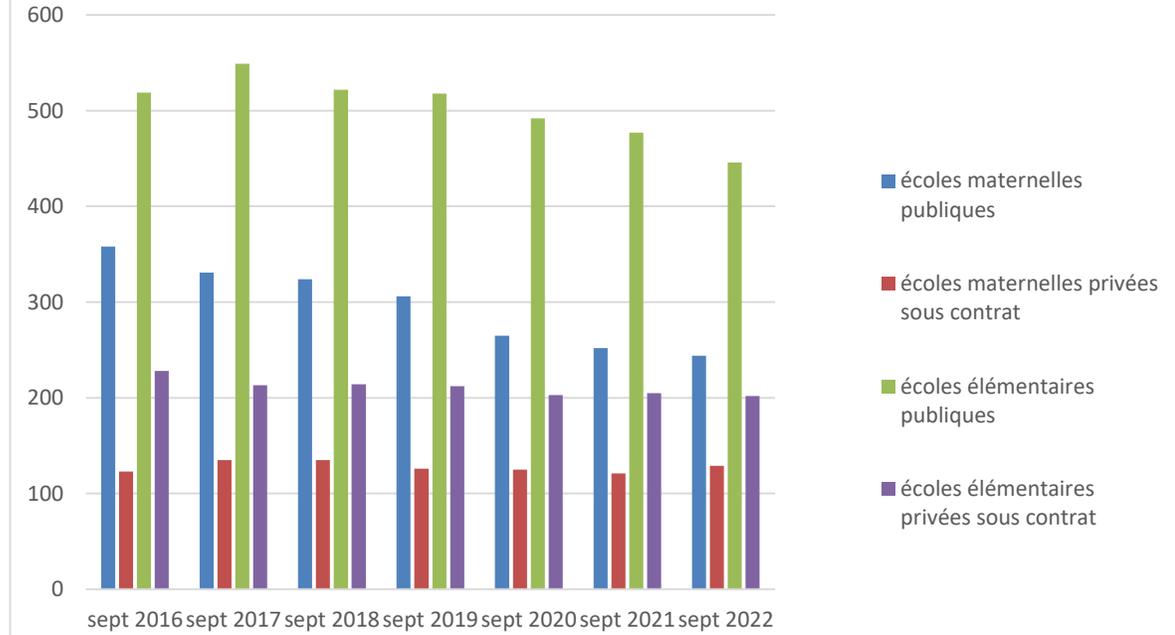
Evolution du nombre d'élèves en maternelle



Evolution du nombre d'élèves en élémentaire



Effectifs public/privé quartier Saint Louis



Correspondants périscolaires pour le Secteur 2

Coordinateurs :

Séverine ROUMIER : 06.14.10.24.70 (Severine.Roumier@versailles.fr)

Olivier LEHELLE : 06.14.10.24.78 (Olivier.Lechelle@versailles.fr)

- Les Alizés
- Clément Ader
- La Martinière (maternelle et élémentaire)
- La Fontaine
- La Quintinie
- Vieux Versailles
- Comtesse de Ségur
- Jérôme et Jean Tharaud
- Les Lutins
- Edme Frémy

Le numérique dans les écoles

- Plan pluriannuel d'investissement : environ 200 000 € par an
 - Dotation en vidéo projecteurs interactifs (VPI) de 100% des classes élémentaires fin 2019
 - Equipement de toutes les classes élémentaires en ordinateurs portables d'ici fin 2020
- Dotation d'une classe mobile par école élémentaire, composée d'un lot de tablettes numériques (IPad)
- Ordinateur de gestion pour les directeurs d'école avec connexion internet
- Ordinateur de fond de classe en école élémentaire
- Ordinateur en salle des maîtres en maternelle



Présentation des grands principes du PEdT versaillais

Carte d'identité du PEdT

- C'est un document contractuel signé avec l'Etat, qui formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.
- A Versailles, il cible principalement les enfants de 3 à 11 ans dans le cadre des compétences relevant de l'Adjoint au Maire déléguée à l'enseignement, au périscolaire et à la restauration scolaire.
- Il s'inscrit dans le cadre de la politique éducative municipale familles, enfance et jeunesse et favorise la transversalité avec les autres dispositifs éducatifs : projet éducatif de la petite enfance, projets sociaux des Maisons de Quartiers, coordination jeunesse, Mission Familles, politique d'initiation sportive...



Le PEdT versaillais s'appuie sur 3 axes :

- **AXE 1 : FAVORISER LA RÉUSSITE ET L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ENFANTS**

- Développer la continuité et la cohérence éducative
- Œuvrer pour la réussite de tous les enfants
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant

- **AXE 2 : PRÉPARER LES ENFANTS À LA CITOYENNETÉ**

- Favoriser la compréhension de leur environnement
- Développer la socialisation et le bien vivre ensemble
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la participation

- **AXE 3 : VALORISER ET ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LEUR RÔLE ÉDUCATIF**

- Structurer une offre de service adaptée aux contraintes et organisations familiales
- Renforcer et cibler la communication en direction des familles
- Impliquer les parents dans la communauté éducative

- **UN MARQUEUR ÉDUCATIF FORT : DÉVELOPPER LE CONTACT DES ENFANTS AVEC LE BEAU**



L'articulation concrète du PEdT :

Un socle : Le Projet Éducatif de Territoire

C'est le document qui décrit les ambitions éducatives générales de la Ville pour les 3-11 ans

5 piliers de mise en œuvre



Le Passeport citoyen

C'est le dispositif qui accompagne l'élève des cycles 2 et 3 dans l'acquisition des notions nécessaires à son épanouissement



Ville Amie des Enfants

C'est l'engagement de la Ville à promouvoir le bien-être des enfants et des jeunes dans l'esprit de la Déclaration des droits de l'enfant



Objectif 100 % EAC

C'est un label qui reconnaît l'investissement de la Ville pour l'éducation artistique et culturelle



Les projets pédagogiques

C'est la mise en œuvre particulière sur chaque accueil et par chaque équipe d'animation des principes du Projet Éducatif de Territoire



Le projet de Direction de l'Éducation

C'est la traduction opérationnelle par les services du projet politique





Mon passeport citoyen



DU CP au CE2



Ce livret appartient à :

Nom :
Prénom :
École :



Mon passeport citoyen



CMI/CM2



Ce livret appartient à :

Nom :
Prénom :
École :



Focus 1 : Le Passeport citoyen

- C'est un projet partenarial avec l'Inspection de l'Education nationale.
- L'objectif est d'élaborer :
 - Deux livrets ludo-éducatifs, adaptés à l'âge des élèves qui l'accompagneront tout au long de sa scolarité élémentaire dans l'acquisition de compétences et le vécu de différentes expériences en lien avec la citoyenneté au sens large (échéance septembre 2021)
 - Un document « ressource » (guide enseignant) pour les professeurs récapitulant l'offre pédagogique des services municipaux, de l'Education nationale et des partenaires
- Les axes :
 - les valeurs de la République et de laïcité,
 - le devoir de mémoire,
 - le respect de soi et de l'autre,
 - la protection de soi et des autres, la solidarité,
 - le respect de l'environnement.
- Quelques actions :
 - ateliers secourisme
 - éco-jardiniers
 - intervention des éducateurs sportifs
 - savoir rouler
 - Watty à l'école
 - visites du Château de Versailles (projet)
 - visites du Tribunal de Versailles (projet)
 - lutte contre le harcèlement (projet)



VERSAILLES

Le passeport citoyen cycle 2

1. Connaître les valeurs de notre République

Contenu

Parcours citoyen

A toi de jouer !

1. Connaître les valeurs de notre République

Comment devient-on citoyen français ?

Etre un citoyen c'est :

Avoir des droits civiques :

- Droit de vote
- Droit d'être élu
- Droit de croire ou de ne pas croire, c'est la laïcité
- Droit à la liberté de conscience et d'expression : penser et dire ce que l'on veut

Avoir des devoirs :

- Connaître et respecter le règlement de ton école, les lois de ton pays

S'engager pour l'intérêt collectif

Pourquoi et comment vote-t-on ? Est-ce que tout le monde peut voter ?

Avant 1944 les femmes n'avaient pas le droit de vote. Injuste non ?

En France tous les citoyens obtiennent le droit de vote à 18 ans. Cela permet d'exprimer son opinion et de voter pour ceux et/ou celles qui vont nous représenter. Cela fonctionne de la même manière que lors des élections de délégués. Les candidats présentent leurs idées durant un temps qu'on appelle "campagne". Lors du vote, tu choisis le bulletin du ou de la candidate que tu préfères et tu le glisses dans l'urne, la boîte recueillant les votes. Voter est un droit très précieux qui n'existe pas dans tous les pays !

Il existe de nombreuses élections, par exemple :

Le sais-tu ?

La naissance d'un enfant est déclarée à la mairie. Cela lui permet d'avoir droit aux soins, d'aller à l'école, d'obtenir une carte d'identité et un passeport.

L'élection du ou de la présidente de la République. Il/elle choisit ensuite son premier ministre qui lui propose une liste de ministres pour former son gouvernement.

L'élection des conseillers municipaux de Versailles. Ils élisent le maire. Ensemble, l'équipe municipale garantit le bon fonctionnement des services publics : l'école, l'accueil de loisirs, les aides à la famille...

Ton parcours citoyen

1. Connaître les valeurs de notre République

Voici quelques idées et activités pour vivre ton parcours citoyen sur les trois temps de ta journée

Ce que tu peux faire avec ta classe

- Visiter la mairie et ses différents services (CE1-CE2)
- Participer à avec ton enseignant.e sur le thème des valeurs de la République.
- Connaître les personnes qui dirigent la France
- Te présenter aux élections de délégués de ta classe
- Célébrer la **journee nationale de la laïcité à l'école**, le 9 décembre et étudier la **Charte de la Laïcité à l'école**

Ce que tu peux faire dans ta ville ou pendant le temps périscolaire

- Organiser avec tes animateurs.trices la **journee internationale des droits de l'enfant** le 20 novembre dans ton école ou ton accueil de loisirs

Des idées pour poursuivre ton parcours citoyen à la maison

- Prolonger ta découverte des institutions grâce aux vidéos : « A quoi ça sert un président de la République ? », « C'est quoi la démocratie ? », « C'est quoi un dictateur ? » et « Ça veut dire quoi Liberté, Egalité, Fraternité ? » sur le site : www.lumni.fr, rubrique 1 jour 1 question
- Relire la **Charte de la laïcité à l'école** pour mieux comprendre ce qu'est la laïcité et/ou regarder la vidéo d'1 jour 1 question « C'est quoi la laïcité ? » sur le site : www.lumni.fr
- Les prochaines élections auront lieu en 2022, si tes parents sont d'accord suis l'actualité sur : <https://lepetitquotidien.playbacpresse.fr/>

Petit conseil lecture :

Ah si j'étais président ! de Catherine Leblanc raconte l'histoire de Tiribot qui rêve d'être président. Il imagine tout ce qu'il pourrait faire s'il était président : créer le ministère des Bêtises, tirer des feux d'artifice toutes les semaines. Avec lui, plus personne ne resterait sans maison et il remplacerait les armes par des pistolets à eau.

La République à très petits pas de François Michel. Que fait le président de la République ? Quelle est la différence entre pays, nation et Etat ? Qu'est-ce que la démocratie ? Toutes tes questions sur l'histoire et l'évolution de notre République !

N'oublie pas d'expliquer ce que tu as fait à la fin de ton carnet !

page 16

À toi de jouer !

1. Connaître les valeurs de notre République

Notre République a de nombreux symboles, les connais-tu tous ?

Le t **du**

Bleu. Blanc. Rouge.

Le blanc, était la couleur du roi. Le bleu et le rouge étaient les couleurs de la ville de Paris. Imaginee pendant la Révolution française, en 1789, l'alliance de ces trois couleurs était le symbole de l'alliance entre le roi et le peuple. Aujourd'hui le est présent devant les mairies, à l'entrée des villes, sur le fronton de ton école ou durant les événements sportifs. C'est le symbole d'une France unie.

Tu t'es déjà demandé.e pourquoi tous les ans, le 14 juillet, il y a des feux d'artifice partout en France ? C'est le jour de la fête nationale. On commémore le 14 juillet 1790. Un an après la prise de la Bastille qui symbolise le début de la Révolution française, a eu lieu la Fête de la Fédération qui était l'unité de tous les Français. C'est en souvenir de cette union que chaque année le 14 juillet est férié. Les troupes militaires défilent sur les Champs-Élysées à Paris pour montrer la force de la République et chaque commune le fête.

Elle apparaît sur les timbres poste et sa statue se trouve dans toutes les Mairies de France.

M..... est le visage choisi pendant la Révolution française pour représenter la Liberté et la République. Le bonnet de M..... est un bonnet phrygien. C'est celui que portaient les esclaves affranchis (libérés par leurs maîtres). Certains partisans de la Révolution française, les « sans-culottes », portaient eux aussi ce bonnet.

L'animal utilisé pour représenter la France est un Cela remonte à très longtemps. Pendant l'Antiquité on ne parlait pas de 'Français' pour nous désigner, mais de « Gaulois ». Or, en latin, « gallus » veut dire à la fois « » et « gaulois ».

La devise de ton pays se cache dans cette grille, sauras-tu la retrouver ?

r	é	c	i	t	e	é	t	é
e	l	i	b	e	r	t	é	n
p	i	t	o	u	e	i	g	e
u	b	o	x	r	n	n	a	r
b	e	y	e	o	n	r	i	g
l	l	e	c	p	a	e	i	i
i	l	n	e	i	t	t	e	
q	u	n	a	u	r	a	d	e
u	l	e	r	r	a	r	d	o
e	e	é	f	x	m	f	z	q

Complète le 1er couplet et le refrain de notre hymne national : la Marseillaise

La Marseillaise a été composée lors de la Révolution française. Elle emploie donc des mots violents. A l'époque? elle avait pour but d'inciter les Français à s'unir face aux attaques ennemies. Aujourd'hui, cet hymne joué lors de cérémonies officielles ou de compétitions sportives est un symbole de la France.

Pour t'aider tu peux l'écouter sur Youtube en tapant « Marseillaise hymne national français » dans la barre de recherche.

Allons enfants Refrain :
..... est arrivé !
Contre nous de la citoyens,
..... est levé, (bis) Formez vos
Entendez-vous dans Marchons, !
Mugir ces ? Qu'un sang impur
Ils viennent jusque Abreuve nos !
Egorger !

Le Guide Enseignant

Guide ressource des activités disponibles pour les cycles 2 et 3 en lien avec le passeport citoyen

1. Connaître les valeurs de notre République

Visiter le château de Versailles

Public cible : classes de CM1

Durée : 13h45 à 15h15 (1h30), les lundis

Nombre de participants : toute classe de CM1
volontaire

Lieu : Château de Versailles
Place d'Armes, 78000 Versailles

Contenus :

« Versailles d'hier à aujourd'hui » : Au cours de quatre siècles d'existence, Versailles a connu de multiples visages : résidence royale, palais de la République, Musée de l'Histoire de France, lieu de création contemporaine. En parcourant les différents espaces du château, découvrez la richesse d'une histoire qui continue de s'écrire aujourd'hui ! Le parcours inclut les Grands Appartements, des salles du musée d'histoire de France et la salle du Congrès. Cette visite menée par un conférencier met en valeur les différentes facettes du château de Versailles, l'occasion de comprendre l'importance du château de la ville pour notre régime politique.

Objectifs :

1. Comprendre les différentes fonctions du château de Versailles au fil des siècles et des régimes politiques
2. Découvrir l'histoire du château et son importance dans les instances républicaines contemporaines
3. Sensibiliser les enfants au beau et à l'histoire des arts

Modalités d'inscription et contacts :

Inscription à la rentrée dans le cadre des projets partenariaux, un lien de document collaboratif vous sera envoyé pour vous permettre de vous inscrire.

Cette sortie requiert la signature d'une autorisation de droit à l'image pour chaque élève et accompagnateur.trice.

Renseignements :

Site du château de Versailles : <https://www.chateauversailles.fr/>
Ressources pédagogiques : <http://ressources.chateauversailles.fr/>



2. Connaître notre histoire

Ateliers des Archives communales

Public cible : cycle 3

Nombre de participants : maximum 6 classes par an à partir de mars 2022

Durée : une à deux heures d'atelier le matin, du mardi au vendredi

Lieu : en classe

Contenus :

Les Archives se déplacent dans votre école pour faire découvrir leur fonctionnement aux élèves. Les ateliers comprennent une présentation de documents d'archives issus des collections de la Ville, éventuellement un quizz et/ou une réalisation des élèves.

Ateliers proposés :

- **Jeu de rôle autour des élections municipales :** élection du « maire » de la classe avec campagne électorale, discours et vote des élèves accompagnés d'une présentation d'archives autour des élections municipales. (environ 1h30)
- **Atelier présentation du service des Archives :** présentation ludique permettant la découverte du métier d'archiviste et le fonctionnement des Archives. (environ 1h)

Objectifs :

1. Assimiler le fonctionnement des élections municipales par le jeu
2. Découvrir le fonctionnement des Archives communales et l'histoire de Versailles

Modalités d'inscription et contacts :

Inscription à la rentrée dans le cadre des projets partenariaux, un lien de document collaboratif vous sera envoyé pour vous permettre de vous inscrire gratuitement.

Renseignements :

01.30.97.28.80 ou archives.communes@versailles.fr.

Retrouvez d'autres activités en ligne sur le site internet des Archives communales : <https://www.versailles.fr/culture/etablisements/archives-communes/> rubrique "Offre culturelle et pédagogique".

5. Respecter et protéger notre environnement

Intervention des éco-jardiniers

Public cible : cycle 2

Lieu : en hiver : activités en classe printemps,

Nombre de participants : classe en ½ groupe

été et automne : dans le potager de l'école

Durée : 1h à 1h30 par classe

Contenus :

L'équipe des éco-jardiniers est un pôle de la direction des espaces verts regroupant 3 agents intégralement consacrés aux interventions de sensibilisation du jeune public. Les écoles sélectionnées sont suivies toute l'année et les animations ont lieu tous les quinze jours. Chacune bénéficie de son propre potager, au sein de l'école ou déporté (Potager du Roi). Les visites des éco-jardiniers donnent lieu à la mise en place du potager par étape : nettoyage, semis, plantations, arrosage, désherbage, récoltes. Ces rencontres sensibilisent les élèves à l'environnement et à sa protection. Ils découvrent ainsi les petites bêtes qui peuplent la terre et voient évoluer les plantes dont ils ont eux même semé les graines.

Cet apprentissage par l'action rend les enfants plus réceptifs aux éco-gestes, ils sont ainsi plus enclins à les appliquer et à les faire respecter. En outre, les élèves peuvent être amenés lors d'une intervention à créer des hôtels à insectes, à chauve-souris, à hérissons, des mangeoires à oiseaux, ils s'éduquent ainsi à la biodiversité par la fabrication d'un objet. Chaque année, lors de la période de repos végétatif (hiver) les élèves travaillent avec leur éco-jardinier sur un thème donné. Les réalisations effectuées seront exposées sur l'événement « Esprit Jardin », fête de printemps à Versailles ouverte à tous.

Objectifs :

1. Comprendre les enjeux de la protection de l'environnement
2. Découvrir le rythme des saisons
3. Assimiler les principes d'éco-gestes, d'écosystèmes et de biodiversité.

Modalités d'inscription et contacts :

Inscriptions par les directeurs d'écoles à chaque rentrée scolaire dans le cadre des projets partenariaux. La sélection des écoles et classes suivies pour l'année s'établit en partenariat avec l'inspection académique et la responsable du pôle éducation à l'environnement.

Renseignements :

Site des éco-jardiniers : <https://www.versailles.fr/ma-ville/versailles-ville-nature/biodiversite/>
Site d'Esprit Jardin : <https://www.esprit-jardin.fr/>





Focus 2 : Partenariat avec le Château de Versailles

- C'est un projet partenarial qui s'inscrit dans le cadre du Passeport citoyen
- L'objectif général : proposer aux classes de CM1 qui le souhaitent une visite des grands appartements du Roi et de la salle du Congrès afin de proposer une vision historique, culturelle et civique du Château de Versailles
- Le principe : chaque classe de CM1 inscrite bénéficie d'une visite particulière avec un conférencier, le jour de fermeture du Château au public
- La Ville proposera en 2021/2022 cette visite à 32 classes de CM1, réparties sur 4 journées.

Visite du 4 octobre 2021





Focus 3 : Projet de lutte contre le harcèlement

- C'est un projet partenarial avec l'Education nationale et le réseau Canopé, qui s'inscrit dans le cadre du Passeport citoyen
- Le principe : former conjointement des responsables périscolaires et des enseignants au repérage et à la prise en charge des situations de harcèlement, ainsi qu'aux techniques de sensibilisation
- Les étapes :
 - Le 5 octobre : formation de 17 professionnels de l'animation
 - Le 10 novembre : formation de 9 enseignants
 - Le 1^{er} décembre : synthèse des deux groupes et constitution de malles pédagogiques
- En projet avec Canopé : formation escape-game et Hackamon



Focus 4 : installation d'une Unité d'Enseignement en Maternelle pour enfants Autistes

- Ces unités d'enseignement sont des classes rattachées à des établissements médico-sociaux, ouvertes en maternelle pour proposer un cadre de scolarisation adapté pour des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement
- Ces classes accueillent 7 enfants âgés de 3 à 6 ans des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement, orientés par la Maison départementale pour le Handicap (MDPH)
- L'école maternelle des Dauphins accueillera à partir du mois de novembre une UEMA. C'est un projet partenarial entre la Ville, l'Education nationale et la communauté éducative au sens large, l'Agence régionale de Santé et l'association Autisme en Ile-de-France



VERSAILLES

RESTAURATION SCOLAIRE

➤ Nouveau marché ELIOR depuis le 1^{er} janvier

- 34 % produits Bio
- 20 % produits locaux
- Suppression huile palme, gâteaux trop sucrés

➤ 5 300 repas

➤ Perturbations d'approvisionnement liées au contexte

➤ Ateliers d'éducation à l'alimentation et au goût

Chiffres clefs

- 20% de produits locaux
- 28 % de produits Bio objectif 30%
- 35 % de produits bio et labélisés
- 100% des viandes d'origine française, races à viande
- 100% écoles équipées en tables de tri



Points à noter

- 1 menu végétarien par semaine
- Menus sans viande sur inscription à l'année
- Enquêtes de satisfaction auprès des enfants
- « menus plaisirs » élaborés par les enfants en lien avec les diététiciennes
- Atelier sur l'équilibre alimentaire, la saisonnalité des produits ...



Exemple d'enquête de satisfaction du 16 au 20 mai 2022

- ✓ 1267 enfants interrogés sur la semaine (659 maternelles + 608 élémentaires)
→ soit 24,2 % **des enfants** interrogés (5234 repas servis en moyenne par jour sur cette semaine)
- ✓ Enquêtes réalisées par la Direction de l'éducation et la Direction de la restauration
- ✓ **58 % des repas** sont appréciés en élémentaire et **70 % des repas** en maternelle
- ✓ **Le pain** est apprécié à 95 % pour les Maternels et 86 % pour les Elémentaires

MENU DU LUNDI 16 MAI

🍏🥕 Menus Végétarien 🍏🥕

- Cœur de Palmiers et dés de mimolette
- Betteraves BIO et dés de mimolette (2^{ème} choix élèm)
- Nuggets de Blé
- Chou-fleur BIO saveur jardin 🏠
- Pommes de terre lamelle 🏠
- Kiwi vert

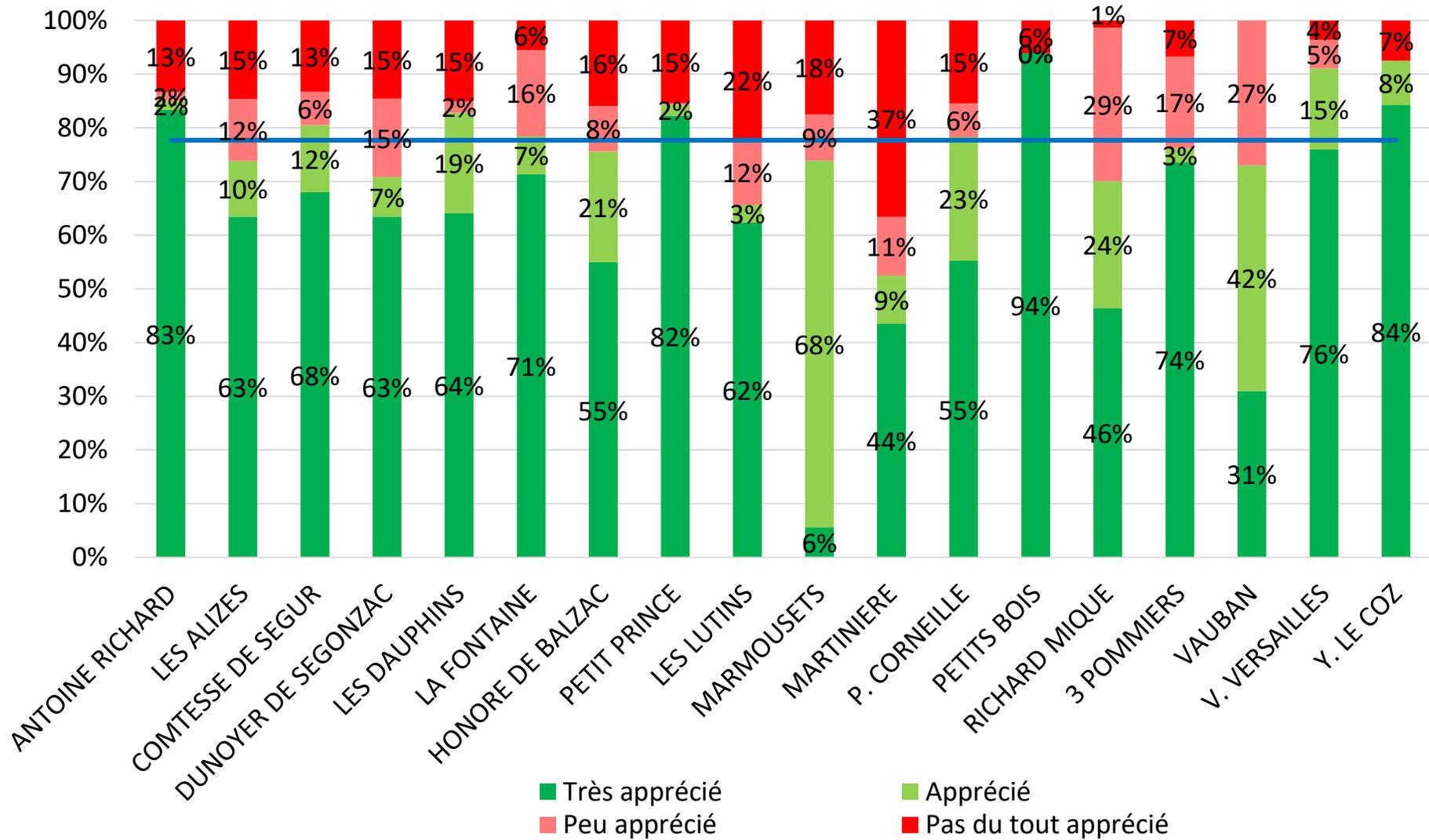


MENU DU MARDI 17 MAI

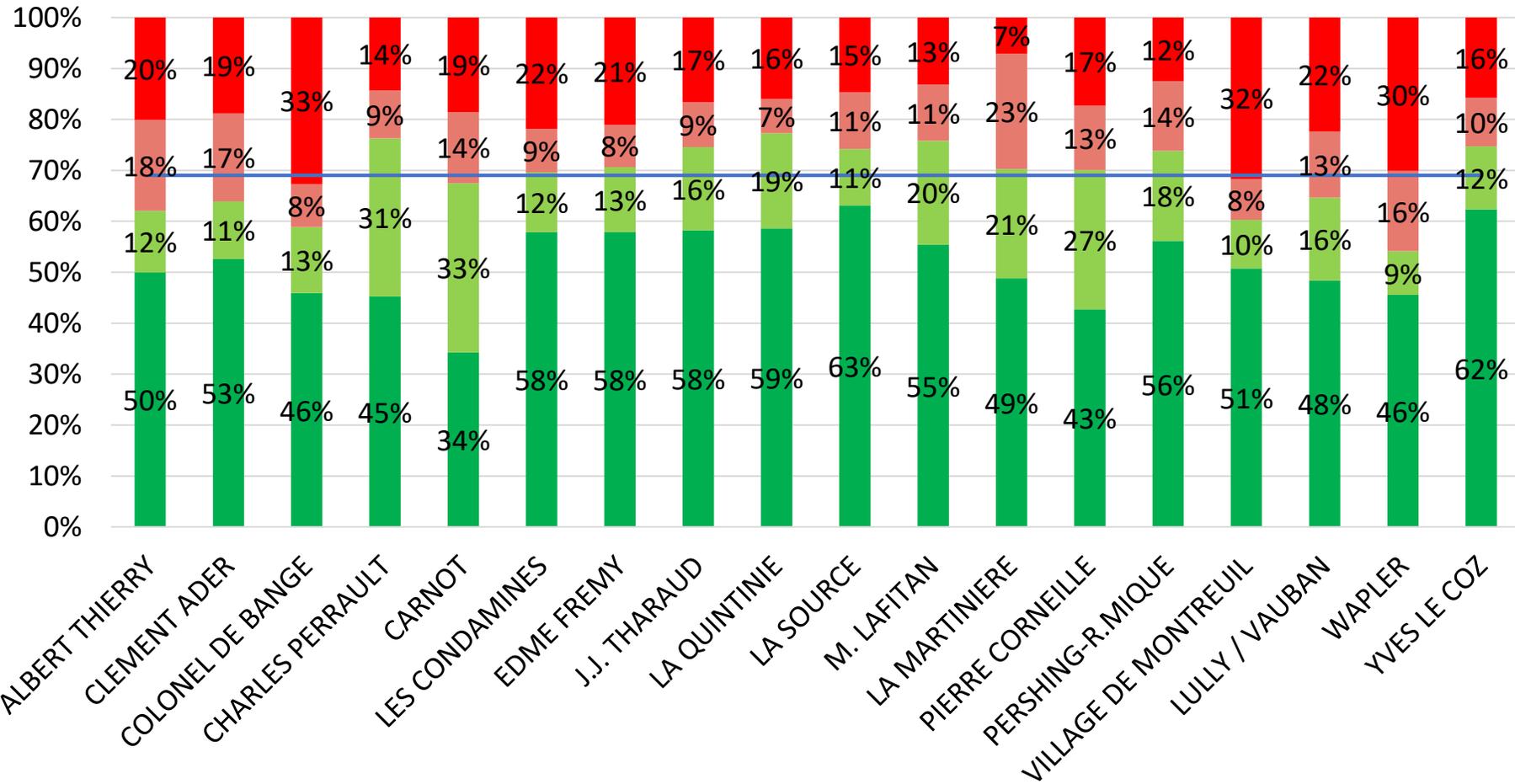
- Radis et beurre
- Céleri LOCAL râpé (2^{ème} choix élèm)
- Sauté de bœuf LOCAL sauce Bercy 🏠
- Œufs brouillés (s/viande)
- Haricots verts BIO
- Flageolets à l'ail et persil
- Yaourt nature et sucre ou coulis framboise



Exemple d'enquête : APPRECIATION DU MENU PAR ECOLES - ECOLES MATERNELLES



APPRECIATION DU MENU PAR ECOLES - ECOLES ELEMENTAIRES



Effectifs scolaires

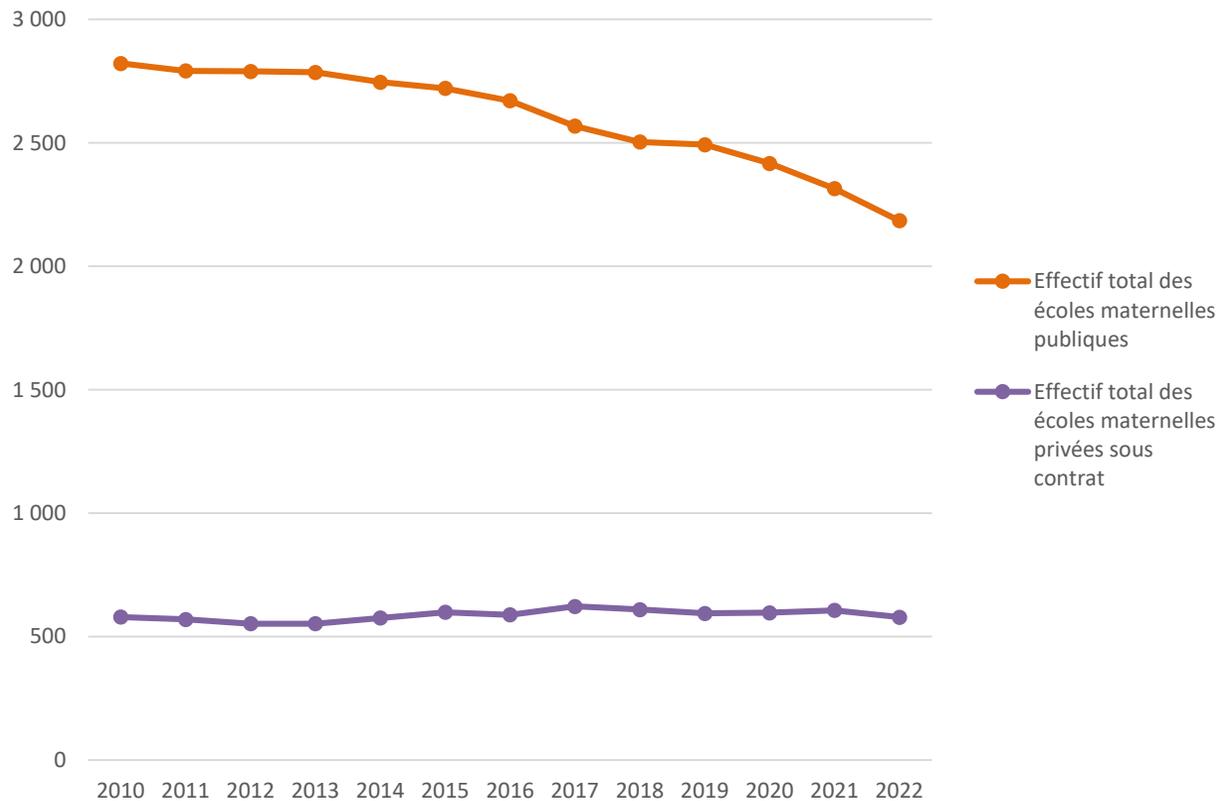
Rentrée 2022-2023

ECOLES MATERNELLES	GRANDS 2017	MOYENS 2018	PETITS 2019	T. PETITS 2020	TOTAL	NB CLASSES	Nb élèves / classe
ANTOINE RICHARD	36	44	34	0	114	5	22,80
COMTESSE DE SEGUR	27	41	30	0	98	4	24,50
DUNOYER DE SEGONZAC	35	33	39	0	107	5	21,40
HONORE DE BALZAC	34	43	50	0	127	5	25,40
LA FONTAINE	22	21	18	0	61	3	20,33
LA MARTINIERE	13	22	18	0	53	2	26,50
LE PETIT PRINCE	42	36	40	0	118	5	23,60
LES ALIZES	35	36	44	0	115	5	23,00
LES DAUPHINS	60	58	47	0	165	7	23,57
LES DAUPHINS - UEMA		7		0	7	1	7,00
LES LUTINS	67	64	59	0	190	8	23,75
LES MARMOUSETS	48	43	30	6	127	5	25,40
LES TROIS POMMIERS	44	36	41	0	121	5	24,20
PETITS BOIS / A. THIERRY	35	46	33	13	127	5	25,40
PIERRE CORNEILLE	43	50	43	0	136	6	22,67
RICHARD MIQUE	62	70	63	11	206	9	22,89
VAUBAN	43	44	35	0	122	5	24,40
VIEUX VERSAILLES	27	27	31	0	85	4	21,25
YVES LE COZ	33	44	36	0	113	5	22,60
TOTAL	706	765	691	30	2 192	94	23,32
					Moyenne hors classes		23,49

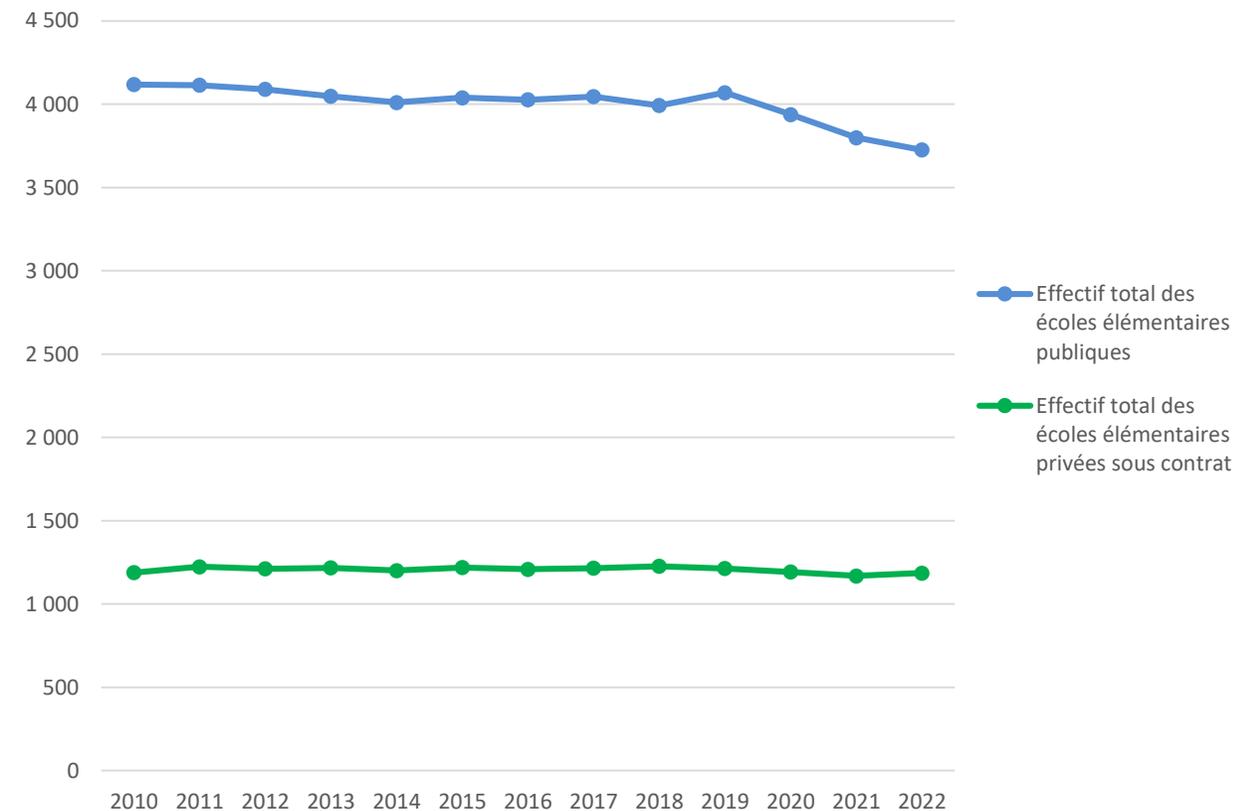
ECOLES ELEMENTAIRES	CM2	CM1	CE2	CE1	CP	TOTAL	NB CLASSES	Nb élèves / classe
CARNOT	36	40	38	28	31	173	7	24,71
CHARLES PERRAULT	35	33	23	32	33	156	6	26,00
CLEMENT ADER	25	38	37	29	36	165	7	23,57
COLONEL DE BANGE	52	57	61	53	55	278	11	25,27
EDME FREMY	51	50	55	56	56	268	11	24,36
LULLY / VAUBAN	36	47	35	44	33	195	8	24,38
LULLY / VAUBAN - CHAM	41	44	43	44	44	216	10	21,60
JEAN DE LA QUINTINIE	48	52	55	40	49	244	10	24,40
JJ. THARAUD	52	42	40	36	32	202	9	22,44
LA MARTINIERE	19	11	11	15	15	71	3	23,67
LA SOURCE	25	26	25	24	25	125	5	25,00
VILLAGE DE MONTREUIL	26	25	25	30	30	136	6	22,67
ULIS VILLAGE DE MONTREUIL	2	3	3	2	2	12	1	12,00
LES CONDAMINES	53	44	42	37	33	209	8	26,13
MARCEL LAFITAN	56	30	41	39	43	209	9	23,22
JACQUELINE FLEURY-MARIÉ	54	44	61	49	57	265	11	24,09
ULIS FLEURY-MARIÉ	4	4	2	1	0	11	1	11,00
PETITS BOIS / A. THIERRY	44	31	28	36	43	182	8	22,75
PIERRE CORNEILLE	54	41	45	49	46	235	10	23,50
WAPLER	35	29	33	28	32	157	7	22,43
WAPLER - Maitrise CMBV	8	11	12	5	0	36	2	18,00
YVES LE COZ	31	40	36	33	40	180	7	25,71
TOTAL	787	742	751	710	735	3 725	157	23,73
						Moyenne hors classes		24,13

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif total des écoles maternelles publiques	2 822	2 792	2 790	2 786	2 746	2 721	2 671	2 568	2 504	2 493	2 417	2 315	2 185
Effectif total des écoles élémentaires publiques	4 118	4 114	4 089	4 047	4 010	4 039	4 026	4 045	3 992	4 069	3 938	3 799	3 725
Effectif total des écoles publiques	6 940	6 906	6 879	6 833	6 756	6 760	6 697	6 613	6 496	6 562	6 355	6 114	5 910
Effectif total des écoles maternelles privées sous contrat	579	569	552	552	575	598	588	622	609	594	596	606	578
Effectif total des écoles élémentaires privées sous contrat	1 189	1 224	1 211	1 217	1 201	1 219	1 209	1 215	1 227	1 213	1 192	1 169	1 186
Effectif total des écoles privées sous contrat	1 768	1 793	1 763	1 769	1 776	1 817	1 797	1 837	1 836	1 807	1 788	1 775	1 764

Evolution des effectifs en écoles maternelles



Evolution des effectifs en écoles élémentaires



Effectifs scolaires Rentrée 2022-2023 Quartier Saint-Louis

Écoles publiques

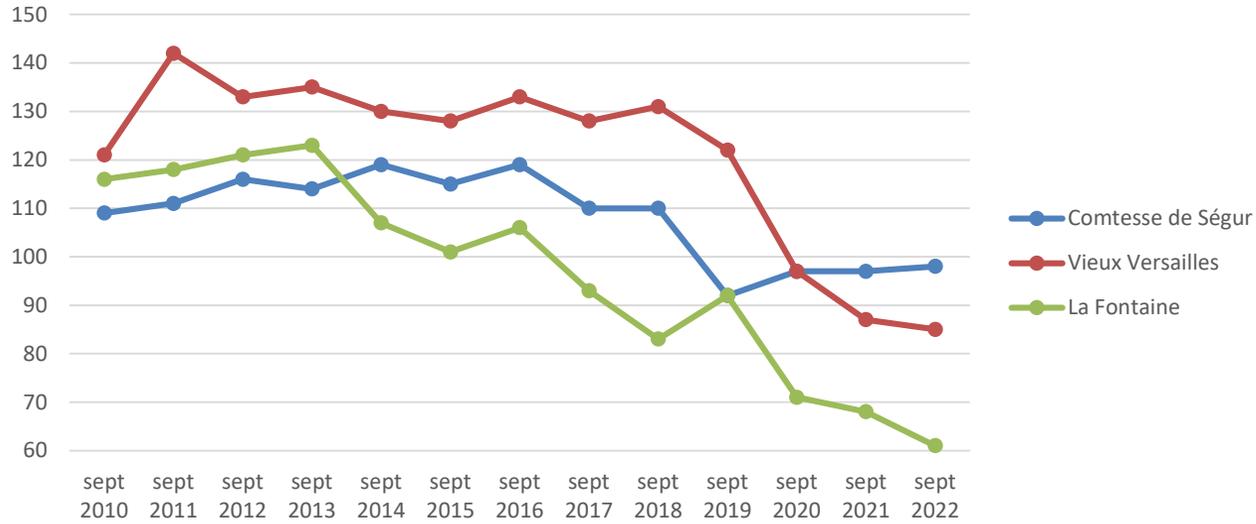
		sept 2010	sept 2011	sept 2012	sept 2013	sept 2014	sept 2015	sept 2016	sept 2017	sept 2018	sept 2019	sept 2020	sept 2021	sept 2022
écoles maternelles	publiques	346	371	370	372	356	344	358	331	324	306	265	252	244
écoles élémentaires	publiques	486	497	498	479	508	517	519	549	522	518	492	477	446
Totaux		832	868	868	851	864	861	877	880	846	824	757	729	690

Écoles privées sous contrat

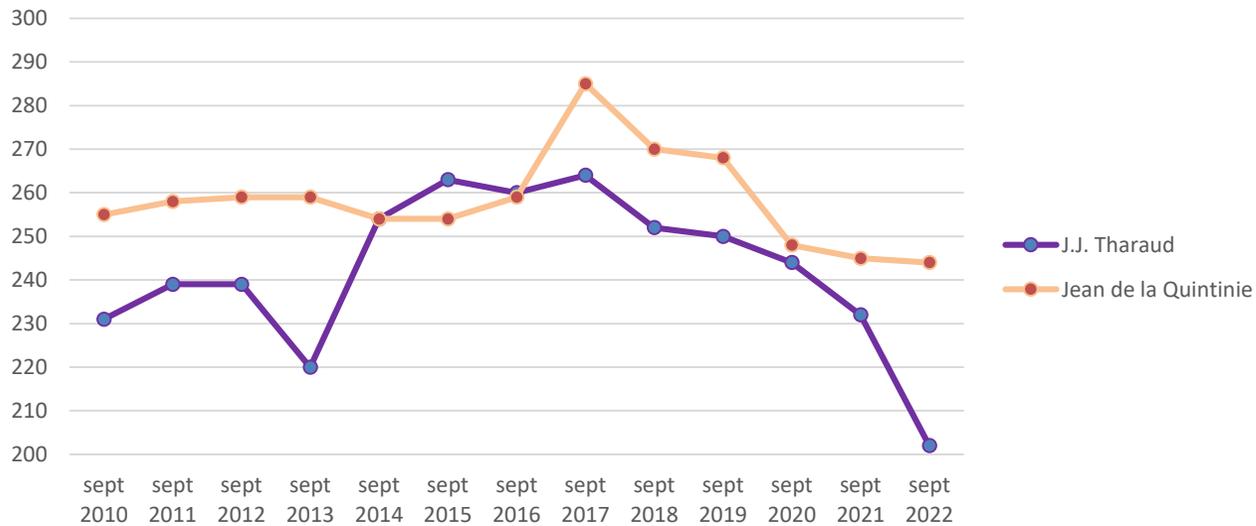
Ecoles maternelles	sept 2010	sept 2011	sept 2012	sept 2013	sept 2014	sept 2015	sept 2016	sept 2017	sept 2018	sept 2019	sept 2020	sept 2021	sept 2022
Sainte Marie des Bourdonnais	113	110	104	108	123	121	123	135	135	126	125	121	129
Quartier Saint Louis	113	110	104	108	123	121	123	135	135	126	125	121	129

Ecoles élémentaires	sept 2010	sept 2011	sept 2012	sept 2013	sept 2014	sept 2015	sept 2016	sept 2017	sept 2018	sept 2019	sept 2020	sept 2021	sept 2022
Sainte Marie des Bourdonnais	222	230	224	224	226	236	228	213	214	212	203	205	202
Quartier Saint Louis	222	230	224	224	226	236	228	213	214	212	203	205	202

Evolution du nombre d'élèves en maternelle



Evolution du nombre d'élèves en élémentaire



Effectifs public/privé quartier Saint Louis



LEGENDE

- Surface pavé existante
- neuf ou état correct
 - état moyen
 - dépose/repose à prévoir
 - Nouvelle surface pavé (enrobé ou asphalte actuel)
 - Asphalte
 - Chainette pavé
 - Bordure grès 18x24 à poser
 - Bordure granit 30x24 à poser

- Poteau Bois et lisse bois (entourage des arbres)
- Poteau Bois et lisse bois OU barrière basse acier
- Sable / Canisite
- Marquage au sol
- Arbre Existant (en bleu) circonférence au sol + 1m de sol
- Arbre à abattre
- Arbre et végétalisation nouvelle
- Appui Vélo
- Borne à implanter
- Candélabre existant
- Console existante
- Candélabre Projet



VERSAILLES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES
 Direction des Déplacements et des Aménagements Urbains (D.D.A.U.)
 Service Aménagements Urbains (S.A.U.)
 56 Avenue de Saint Cloud - 78000 Versailles
 Tel : 01.30.97.82.43 (secrétariat DDAU)

NATURE DE L'OPERATION : **Tvx d'aménagement**

LIEU : **CARRES SAINT LOUIS**

V2_Plantation de l'ensemble d'alignement d'arbre du PSMV

Marché à Bon de Commande

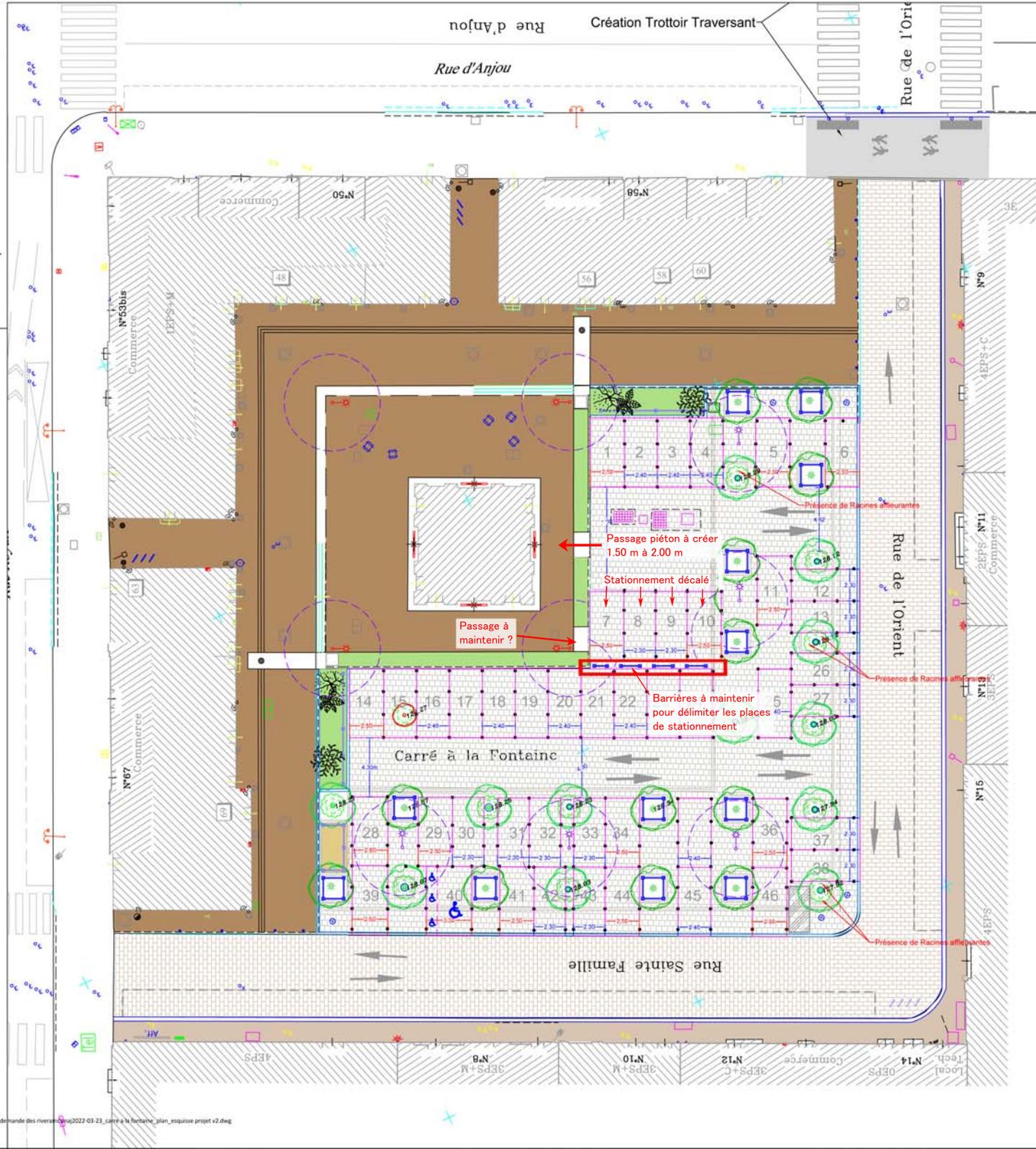
PLAN PROJET CARRÉ A LA FONTAINE

REF: TOPO-maj-ARBRES_COMPILATION_CARRES LOUIS_REF

PHASE	NUMERO	INDICE	ECHELLE	DESSINATEUR	SAUPI-PS
DCE	104	5	200ème	VERIFICATEUR	ER
				DATE DE CREATION	27/01/2021

MODIFICATIONS				
INDICE	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION	DESS	VAL
2	21/06/2021	Modifications suite à validation ABF		
3	12/10/2021	Plantation de l'ensemble du PSMV + redistribution stationnement		
4	15/03/2022	Vérification largeur stationnement		
5	23/03/2022	Dimension stationnement selon retour Tvx Carré à la Terre		

SYSTEME DE PROJECTION	Lambert 93	AUTOCAD MAP 2018 COVADIS 14.0
CHEMIN DU FICHIER	\\verseau\groupes de travail\5\plans\projets\beep\2020_carres saint louis_reflexion d'ensemble (ps)3_étude\2021-10-12_etudes stationnement fontaine a la demande des riverains\2022-03-23_carré a la fontaine_plan_esquisse projet v2.dwg	



LEGENDE

- neuf ou état correct
- état moyen
- dépose/repose à prévoir
- Nouvelle surface pavé (enrobé ou asphalte actuel)
- Asphalte
- Chainette pavé
- Bordure grès 18x24 à poser
- Bordure granit 30x24 à poser
- Poteau Bois et lisse bois (entourage des arbres)
- Poteau Bois et lisse bois OU barrière basse acier
- Sable / Canisite
- Marquage au sol
- Arbre Existant (en bleu: circonférence au sol + 1m de sol)
- Arbre à abattre
- Arbre et végétalisation nouvelle
- Appui Vélo
- Borne à implanter
- Candélabre existant
- Console existante
- Candélabre Projet

VERSAILLES

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES TECHNIQUES
Direction des Déplacements et des
Aménagements Urbains (D.D.A.U.)
Service Aménagements Urbains (S.A.U.)
56 Avenue de Saint Cloud - 78000 Versailles
Tel : 01.30.97.82.43 (secrétariat DDAU)

NATURE DE L'OPERATION

Txv d'aménagement

LIEU

CARRÉS SAINT LOUIS

V2_Plantation de l'ensemble d'alignement d'arbre du PSMV

Marché à Bon de Commande

PLAN PROJET CARRÉ A LA FONTAINE

REF:
TOPO-maj-ARBRES_COMPILATION_CARRÉS LOUIS_REF

PHASE	NUMERO	INDICE	ECHELLE	DESSINATEUR	SAUPI-PS
DCE	104	5	200ème	VERIFICATEUR	ER
				DATE DE CREATION	27/01/2021

MODIFICATIONS						
INDICE	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION			DESS	VAL
2	21/06/2021	Modifications suite à validation ABF				
3	12/10/2021	Plantation de l'ensemble du PSMV + redistribution stationnement				
4	15/03/2022	Vérification largeur stationnement				
5	23/03/2022	Dimension stationnement selon retour Txv Carré à la Terre				

SYSTEME DE PROJECTION	Lambert 93	AUTOCAD MAP 2018 COVADIS 14.0
CHEMIN DU FICHIER	\\verseau\groupes de travail\5\plans\projets\beep\2020_carres saint louis_reflexion d'ensemble (ps)3_étude\2021-10-12_etudes stationnement fontaine a la demande des riverains\2022-03-23_carré a la fontaine_plan_esquisse projet v2.dwg	

